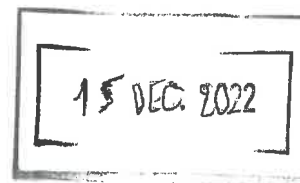


**VILLE DE NOYELLES-GODAULT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**



L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BIZET, Maire, après convocation en date du 22 novembre 2022.

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 29  
Présents : 25  
Procurations : 4  
Suffrages exprimés : 29

**Présents :**

Mmes et MM. BIZET Gérard, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric, COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine.

**Vote**

Unanimité : 25  
Pour : 25  
Contre : 0  
Abstention : 4

**Ont donné procuration :**

Mme BIEGALSKI Valérie à M. BIZET Gérard  
Mme PLOUVIEZ Sandrine à Mme LEFEBVRE Rolande  
Mme BOTTE Marina à Mme DURIEZ Marie-Christine  
M. LE GENDRE Mickaël à Mme KWASNIEWSKI Martine

Secrétaire de séance : M. DAPVRIL Eric

**AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE  
CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUCTION ET  
D'EXPLOITATION DE TROIS AEROGENERATEURS ET D'UN POSTE DE LIVRAISON  
PRESENTÉE PAR LE PARC EOLIEN DE LA VALLEE DE L'ESCREBIEUX**

**REUNION DU 28 NOVEMBRE 2022****AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION DE TROIS AEROGENERATEURS ET D'UN POSTE DE LIVRAISON PRESENTEE PAR LE PARC EOLIEN DE LA VALLEE DE L'ESCREBIEUX.**

Vu l'exposé de M. le Maire.

Considérant que par arrêté en date du 4 octobre 2022, Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais a ouvert une enquête publique concernant la demande d'autorisation de construction et d'exploitation de trois aérogénérateurs et d'un poste de livraison présentée par le PARC EOLIEN DE LA VALLEE DE L'ESCREBIEUX sur les Communes d'Izel-lès-Equerchin et de Quiéry-la-Motte.

Considérant que cette enquête se déroule du 7 novembre au 7 décembre 2022 inclus.

Considérant que conformément à l'article 9 de l'arrêté préfectoral précité, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur cette demande.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir émettre un avis sur la question.

\*\*\*\*

Le Conseil Municipal,

Ayant ouï l'exposé de M. le Maire,

Vu le Code de l'Environnement, et notamment les articles L. 123-1 à L 123-18,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article L.103-2,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les Régions et Départements ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 octobre 2022 portant ouverture d'une enquête publique concernant la demande d'autorisation de construction et d'exploitation de trois aérogénérateurs et d'un poste de livraison présentée par le PARC EOLIEN DE LA VALLEE DE L'ESCREBIEUX sur les Communes d'Izel-lès-Equerchin et de Quiéry-la-Motte.

Vu l'avis favorable de la Commission Permanente.

Après en avoir délibéré.

A la majorité (25 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie (par procuration), DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric, COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine (par procuration), BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud.

Abstention : DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël (par procuration).

Accusé de réception en préfecture 062-216206243-20221128-2022-72-DE Date de télétransmission : 02/12/2022 Date de réception préfecture : 02/12/2022
--

**AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION DE TROIS AEROGENERATEURS ET D'UN POSTE DE LIVRAISON PRESENTEE PAR LE PARC EOLIEN DE LA VALLEE DE L'ESCREBIEUX.**

**DONNE** un avis favorable sur la demande d'autorisation de construction et d'exploitation de trois aérogénérateurs et d'un poste de livraison présentée par le PARC EOLIEN DE LA VALLEE DE L'ESCREBIEUX sur les Communes d'Izel-lès-Equerchin et de Quiéry-la-Motte.

**CHARGE** Mme la Directrice Générale des Services de l'exécution de la présente délibération, notamment en matière de transmission au représentant de l'Etat et de publication de façon électronique sur le site internet de la Commune.

**PRECISE** que la liste des délibérations, dont celle-ci fait partie, sera affichée à la porte de la Mairie.

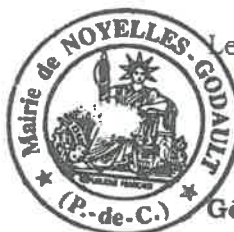
**INFORME** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à partir de sa publication, via la plateforme citoyens.telerecours.fr.

Pour extrait certifié conforme au registre,  
Fait à Noyelles-Godault, le - 2 DEC. 2022

Le secrétaire de séance,



**Eric DAPVRIL**



Le Maire,



**Gérard BIZET**

**Transmis au représentant de l'Etat le :** - 2 DEC. 2022  
**Publié le :** - 2 DEC. 2022